



SITE RAMSAR
NUMÉRO
1651

Mares temporaires de Tre Padule de Suartone //



FRANCE

Surface :
217 ha

Date d'inscription :
2 février 2007

Coordonnées :
41° 28'N 09° 14'E

Résumé

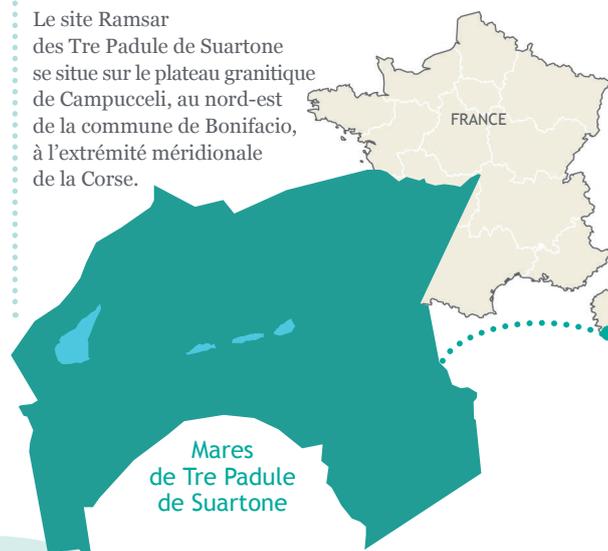
Les mares temporaires méditerranéennes des Tre Padule de Suartone offrent un spectacle singulier, minuscules confettis disséminés au cœur du maquis verdoyant d'un plateau granitique. Inondées de la fin de l'automne à celle du printemps, elles abritent une biodiversité exceptionnelle, concentrée sur quelques hectares. Leur paysage se renouvelle sans cesse, l'austérité de leur substrat exondé en été laissant la place au délicat reflet du ciel en hiver puis à une profusion de couleurs printanière. Classé en réserve naturelle, le site bénéficie d'une quiétude sans égale, à quelques kilomètres en retrait des plages les plus fréquentées du sud de la Corse.

Importance internationale

Les Tre Padule de Suartone sont des zones humides d'origine naturelle dont le fonctionnement hydrologique est intimement lié au climat méditerranéen. Le site, riche en espèces adaptées aux conditions extrêmes de ces milieux, est renommé pour la présence d'espèces végétales menacées, vulnérables et rares telles que *Pilularia minuta*, *Isoetes velata* et *Ranunculus revelierei*, de groupements végétaux spécifiques, ainsi que de quatre amphibiens : *Discoglossus sardus*, *Bufo viridis*, *Hyla sarda* et *Pelophylax lessonae bergeri*. Plusieurs espèces végétales endémiques ou rares pour la région méditerranéenne présentent également un grand intérêt biologique, comme *Helosciadium crassipes*, *Littorella uniflora*, *Myriophyllum alterniflorum* et *Antinoria insularis*.

Localisation générale

Le site Ramsar des Tre Padule de Suartone se situe sur le plateau granitique de Campucceli, au nord-est de la commune de Bonifacio, à l'extrémité méridionale de la Corse.



Mares de Tre Padule de Suartone

Services rendus par les zones humides

Le site des Tre Padule de Suartone est un lieu de promenade où le nombre de visiteurs reste limité, une partie du site étant privé. Toutefois, la préservation de sa biodiversité exceptionnelle, avec de nombreuses espèces endémiques, et l'amélioration des connaissances scientifiques sur cet habitat fragile et menacé répondent aux problématiques de gestion des biens publics mondiaux. Un programme pédagogique sur les mares temporaires méditerranéennes de Corse a été initié à partir des activités éducatives menées par la réserve naturelle depuis 2004.



Facteurs défavorables

Les mares temporaires méditerranéennes sont des espaces fragiles, isolés, sur lesquels le changement climatique pourrait avoir une forte répercussion. Sur le site des Tre Padule de Suartone, la principale menace anthropique vient du risque d'incendie, notamment en raison de la présence de plusieurs espèces à fort potentiel inflammable comme le pin d'Alep. Le gestionnaire veille également sur la possible surabondance des populations de sangliers, dont l'action de fouissage peut concerner une part importante de la surface des mares, et à la maîtrise des espèces floristiques pouvant envahir les mares, telles que *Corona coronopifolia* ou *Dittrichia viscosa*.



Quatre espèces représentatives du site



PILULAIRE DÉLICATE
(*Pilularia minuta*)

La découverte de *Pilularia minuta* sur les Tre Padule de Suartone, une première pour la Corse, est à l'origine de la reconnaissance de la haute valeur floristique du site. Minuscule plante amphibie des mares temporaires, caractérisée par son rhizome traçant et ses feuilles filiformes, elle est classée comme espèce en danger d'extinction (EN) sur les listes rouges mondiale et européenne de l'IUCN.



LESTE À GRANDS STIGMAS
(*Lestes macrostigma*)

Grande demoiselle observable à partir de mai, *Lestes macrostigma* se distingue aisément par ses couleurs vert et bleu cuivrées. Rare et menacée, elle exige des zones humides de bonne qualité pour se développer. Elle est également reconnue comme un bon indicateur du changement climatique et fait partie à ce titre des dix-huit taxons du Plan national d'actions « Odonates ».



RAINETTE SARDE
(*Hyla sarda*)

Endémique de Corse et de Sardaigne, cet anouère à la peau lisse et verte trouve dans les quatre mares des Tre Padule de Suartone un site propice à sa reproduction, notamment par l'absence de poissons. Équipée de ventouses adhésives, la rainette passe la majeure partie de son existence à terre, se nourrissant d'insectes dans les buissons et hibernant sous une mousse ou dans le creux d'un rocher.



GENNARIE À DEUX FEUILLES
(*Gennaria diphylla*)

Gennaria diphylla doit son nom à ses deux feuilles caulinaires, facilement reconnaissables pour l'œil averti. L'extrémité de sa tige est ornée de nombreuses fleurs d'un délicat vert pâle. Sa rareté en Corse, dont le sud de l'île constitue la limite nord de son aire de répartition, lui vaut son statut d'espèce protégée. En 2017, plus de 700 pieds ont été dénombrés dans la réserve naturelle.



Biodiversité

La richesse floristique du site des Tre Padule de Suartone est incontestable. Plus de 340 espèces de plantes vasculaires s'y épanouissent dans et hors des mares temporaires, dont une quarantaine présente un caractère patrimonial exceptionnel. Certaines populations, telles que celle d'*Ambrosina bassii*, sont conséquentes dans la réserve naturelle. Le groupe des orchidées y est le mieux représenté, une dizaine d'espèces profitant de grandes étendues de pelouses. La faune n'est pas en reste : invertébrés, amphibiens, reptiles, oiseaux... le site est fréquenté par une centaine d'espèces différentes, parmi lesquelles vingt-sept présentent un intérêt patrimonial.



Gestion et conservation



Le site des Tre Padule de Suartone bénéficie d'un classement en réserve naturelle depuis le 11 décembre 2000. Gérée par l'Office de l'environnement de la Corse, la réserve naturelle des Tre Padule de Suartone est inscrite sur la liste des zones humides d'importance internationale depuis le 2 février 2007. Dotée d'un plan de gestion qui couvre la période 2014-2019, la réserve naturelle permet de garantir la préservation et le suivi scientifique des mares et de leurs bassins versants, de compléter les inventaires de certains groupes méconnus tels que les lichens et les bryophytes, mais également de contribuer à leur reconnaissance par l'ensemble des publics, des élus jusqu'aux scolaires.



La Convention de Ramsar

La Convention relative aux zones humides, couramment appelée Convention de Ramsar, est un traité intergouvernemental mondial fournissant le cadre de l'action nationale et de la coopération internationale pour la conservation et l'utilisation durable des zones humides et de leurs ressources. C'est le seul traité mondial consacré à un écosystème particulier.

